



The lone figure of Canada brooding over her war dead at the Vimy Memorial / Le personnage solitaire de Mère Canada qui ressasse le souvenir de ses soldats morts à la guerre, au Mémorial de Vimy.

## The Vimy Ceremony

After more than 80 years of resting in a grave marked "an unknown Canadian," the Commonwealth War Graves Commission (CWGC) will exhume the remains of Canada's Unknown Soldier.

On May 25, 2000, a special ceremony will be held at the Canadian National Vimy Memorial to transfer guardianship of the remains from the CWGC to the Government of Canada.

The Government of France, with its French Armed Forces, will escort the remains to the Vimy Memorial, where the official transfer will take place. The Minister of the Department of Veterans Affairs, the lead federal government department for the project, will then accept responsibility for the remains on behalf of the Government of Canada. After an ecumenical prayer is offered by Brigadier-General Murray Farwell, the Canadian Forces Chaplain-General, the remains will be repatriated to Canada under the care of the Canadian Forces.

From the time the remains of Canada's Unknown Soldier are handed over to the Canadian delegation until they are reinterred at Canada's National War Memorial, a chaplain will accompany the remains. BGen. Farwell will commence a prayer vigil at Vimy Ridge that will

end when the remains of Canada's Unknown Soldier have reached their final resting place at the National War Memorial.

Canada's Unknown Soldier will arrive in Ottawa later that day to lie-in-state at Parliament Hill. ♦

## La cérémonie qui aura lieu à Vimy

Après avoir reposé pendant plus de quatre-vingts ans dans une tombe sur laquelle on avait inscrit « un Canadien inconnu », la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth exhumerà la dépouille du Soldat inconnu du Canada.

Le 25 mai 2000, une cérémonie spéciale aura lieu au Monument commémoratif du Canada à Vimy, au cours de laquelle la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth remettra la tutelle de la dépouille au gouvernement du Canada.

Le gouvernement français, accompagné des Forces armées françaises, escortera la dépouille jusqu'au Mémorial de Vimy où aura lieu le transfert officiel de la tutelle. Le ministre des Anciens combattants, dont le ministère est à la tête du projet, se portera garant de la

dépouille au nom du Gouvernement canadien. Après que le brigadier-général, Murray Farwell, l'aumônier général des Forces canadiennes, aura fait une prière œcuménique, la dépouille sera rapatriée au Canada sous escorte des Forces canadiennes.

À partir du moment où la dépouille du Soldat inconnu sera remise à la délégation canadienne et jusqu'à ce que l'on procède à sa remise en terre au Monument commémoratif de guerre du Canada, un aumônier accompagnera la dépouille. Le bgén Farwell débutera une prière de veillée funèbre sur le Plateau de Vimy qui se terminera lorsque le Soldat inconnu du Canada reposera définitivement en paix au Monument commémoratif de guerre du Canada.

La dépouille du Soldat inconnu du Canada arrivera à Ottawa vers la fin de la journée où il reposera en chapelle ardente sur la colline du Parlement. ♦

## Why is the Unknown Soldier unknown?

Trench warfare in the First World War was ferocious, no more so than in the vicinity of Vimy, where thousands of Canadian and Newfoundland soldiers fought and died. The numbers of casualties involved and the intensity of the fighting in the First World War gave little opportunity to investigate the cause of death and identity of many fallen soldiers. Any information that the Commonwealth War Graves Commission (CWGC), the organization charged with caring for the war dead of the two World Wars, could collect about an otherwise unknown casualty was recorded and appears on the headstone. Such information included rank and regiment.

The CWGC, of which Canada is a member, currently cares for 1.7 million Commonwealth war dead in 150 countries. At the end of the First World War, all participating governments agreed, under the guiding principles of common sacrifice and equal honour in death, that remains would not be returned to the home country. This policy was reaffirmed after the Second World War.

In order for Canada to repatriate the remains of the Unknown Soldier, consent had to be given by the CWGC. Accordingly, in 1998, Canada approached the commission with a request to disinter the unidentified remains of a Canadian soldier. The Commission was assured that Canada would continue to support the policy of non-repatriation and uniformity of treatment, and would not seek to identify nor assist anyone in identifying the unknown soldier.

The remains of an unknown Canadian soldier will be exhumed from the vicinity of Vimy for entombment in Canada. In order to ensure total anonymity of Canada's Unknown Soldier's remains, the Commission took care to find a grave where no information on the remains exists. ♦

## Pourquoi le Soldat inconnu est-il inconnu ?

La guerre des tranchées à l'époque de la Première Guerre mondiale était violente, particulièrement dans les environs de Vimy où des milliers de soldats canadiens et terre-neuviens se sont battus et ont trouvé la mort. L'immense perte en vie humaine et l'intensité des combats rendaient difficile l'identification des soldats morts au combat ainsi que la détermination de la cause de leur mort. Tous les renseignements que la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth (CSGC), l'organisation responsable du rapatriement des dépouilles des victimes des deux Guerres mondiales, pouvait recueillir au sujet d'une victime autrement inconnue étaient consignés et inscrits sur la pierre tombale. L'information recherchée incluait le rang du soldat et le régiment auquel il appartenait.

La CSGC, dont le Canada est membre, traite actuellement les dossiers de 1,7 million de victimes de la guerre du Commonwealth dans plus de 150 pays. À la fin de la Première Guerre mondiale, tous les gouvernements participants ont convenu, conformément aux principes directeurs du sacrifice commun et de la mort au champ d'honneur pour de nombreux soldats, que les dépouilles ne seraient pas rapatriées dans leur pays natal. Cette politique a également été appliquée à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Afin de pouvoir procéder au rapatriement de la dépouille du Soldat canadien inconnu, le Canada a dû obtenir l'autorisation de la CSGC. Conséquemment, en 1998, le Canada présenta à la Commission une demande de rapatriement de la dépouille non identifiée d'un soldat canadien. Le Canada s'est engagé à continuer d'appuyer les politiques de la Commission en ce qui concerne le non-rapatriement des corps et l'uniformité en matière de traitement. Le Canada a également précisé qu'il n'allait pas identifier ou contribuer à l'identification du Soldat inconnu.

La dépouille d'un soldat canadien inconnu sera exhumée dans la région de Vimy, puis mise au tombeau. Dans le but d'assurer un anonymat complet lors du processus de sélection d'une dépouille, la Commission a pris soin de trouver une tombe qui ne comportait aucune information au sujet de la personne. ♦